

Étaient présents : Mesdames Marjorie DUPÉ, Florence GERMON, Christelle SENECHAUD, Nadège FILHON, Nathalie REMEAU, Stéphanie GIRE, Marie-France DUPONT
Messieurs Alain FONTANAUD, Michel ARNAUD, Éric ROBIN, Michel LEDOS, Loïc MOREAU, Marc BALABAUD , Wilfried GUIGNARD

Absent excusés : Mélissa TOUCHARD, Sabrina GIRAULT, Bertrand BOUCHER,

Mme Marjorie DUPÉ a été désignée secrétaire de séance.

A 18 heures 00 minutes, au Centre Rencontre de Saint Sauveur d'Aunis, sur convocation du 21 janvier, de Monsieur le Maire, Alain FONTANAUD, se sont réunis les conseillers à la séance du Conseil Municipal (à huis clos compte tenu des conditions sanitaires) ayant pour ordre du jour :

- 1 Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020
- 2 Renonciation des droits de préemption reçus depuis le dernier Conseil
- 3 Déclaration d'intention d'aliéner – bâtiment Coop rue de Ligoure – usage du droit de préemption
- 4 Bâtiment Place de la Mairie (angle de la rue du 8 mai) – travaux pour location local dépôt de pain.
- 5 Déclassement voirie RD115 suite à l'aménagement d'un rond-point Zone des Beaux vallons
- 6 Point de situation, mise en place de préfabriqués à l'école pour la rentrée prochaine.
- 7 Personnel : Création d'un poste d'adjoint administratif.
- 8 Etude/préparation des dossiers de demande de subvention liés au Plan de relance.
- 9 Questions diverses

Avant de commencer le Conseil Municipal, Marie Bouvier, agent du CIAS (Centre Communal d'Action Sociale) fait une présentation des actions menées par le CIAS aux membres du Conseil Municipal et du CCAS. Elle explique notamment les différentes possibilités de logements d'urgence proposées par le CIAS, et la manière de traiter les urgences dans ce domaine. S'en suit un échange.

1- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2020

Le compte rendu de la séance du 14 décembre est adopté à l'unanimité des présents.

2- Renonciation des droits de préemption reçues depuis le dernier Conseil

Le Maire fait un point sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues depuis le dernier Conseil Municipal. Demandes pour lesquelles il n'a pas été envisagé de préemption.

Ont trouvés acquéreurs dans la Commune, 13 terrains et 4 maisons (place du 11 novembre, rue du stade, rue des Arielles, rue de l'Aunis).

3- Déclaration d'intention d'aliéner – bâtiment Coop rue de Ligoure – usage du droit de préemption

Nous avons reçu en date du 8 janvier 2021 une demande d'intention d'Aliéner pour le bâtiment appartenant à COOP ATLANTIQUE parcelle AB95 14 rue de Ligoure.

Compte tenu du développement de la population de la Commune (nous devrions atteindre les 2000 habitants sous 2 ans) et de l'attente de la population pour la réouverture d'un commerce de proximité ; des travaux d'aménagement réalisés pour les commerces rue de Ligoure, et afin de garantir le maintien d'un commerce à cet endroit, Mr le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition de ce bâtiment par voie de préemption.

Des études menées par une enseigne de distribution alimentaire prouvent la viabilité d'un tel commerce à Saint Sauveur.

Ce bâtiment sur une parcelle de 284 m² comporte au rez de chaussée un local commercial, une réserve et un garage ; à l'étage un appartement T3 de 81 m².

Le prix de vente est de 60 000 € frais d'actes en plus et 12 000 € de commission.

Après en avoir délibéré le Conseil accepte à l'unanimité l'acquisition du bâtiment coop atlantique afin de voir un commerce rouvrir rapidement à cet endroit.

4- Bâtiment Place de la Mairie (angle de la rue du 8 mai) – travaux pour location local dépôt de pain.

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer pour la réalisation de travaux dans le local situé Place de la Mairie à l'angle de la rue du 8 mai, afin de mettre aux normes ce local et de pouvoir le louer par la suite pour un commerce. Le commerce de dépôt de Pain pourra ainsi trouver sa place à cet endroit.

Dans un premier temps, afin de pouvoir réaliser les travaux en urgence, il convient de prévoir une enveloppe de 25 000 € TTC sur cette opération. Cette somme sera portée au budget 2021 de la Commune.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des présents que cette somme soit réservée pour cette opération. Et donne son accord pour l'engagement au plus vite des travaux.

5- Déclassement voirie RD115 suite à l'aménagement d'un rond-point Zone des Beaux vallons

Alain Fontanaud explique que les travaux pour la réalisation d'un échangeur après le pont desservant la zone artisanale de Saint Sauveur d'Aunis et la zone commerciale de l'Aunis débiteront au mois de mars 2021.

De ce fait une portion de l'actuelle RD115 ne sera plus empruntée par cet axe principal. Le département nous demande d'accepter la rétrocession de ce morceau de voirie dans le domaine communal (voirie qui est en parfait état – presque neuve).

A l'unanimité, le Conseil accepte de récupérer cette portion de voirie dans le domaine communal.

6- Point de situation, mise en place de préfabriqués à l'école pour la rentrée prochaine.

Mr Le Maire explique que compte tenu du développement de la population, avec la construction des nouveaux lotissements, nous devons nous attendre à une hausse des effectifs dans nos écoles. A ce jour, nous ne connaissons pas encore les effectifs futurs. Néanmoins nous commençons à nous renseigner afin d'envisager la mise en place de 2 classes préfabriquées dans l'espace vert situé à proximité de la salle de motricité.

Nous pourrions avoir recours à un système de location. Renseignement pris auprès d'un prestataire, le coût serait d'environ 600 € par mois par classe.

L'avantage de cette location permettrait d'enlever les classes à la diminution des effectifs.

Après en avoir débattu, il en ressort qu'il convient d'ajouter au projet la mise en place de sanitaires dans cet ensemble de classes.

D'autres prestataires seront contactés afin de demandés des devis.

7- Personnel : Création d'un poste d'adjoint administratif.

Nous avons recours actuellement à un emploi de contractuel depuis un an qui arrive à son terme.

Il semble nécessaire pour le bon fonctionnement de nos services administratifs de pérenniser ce poste. Pour se faire il est proposé de créer un poste d'adjoint administratif de catégorie C à temps complet pour exercer les fonctions liées au secrétariat et à l'accueil.

Les démarches seront entreprises pour la création de ce poste, en qualité de stagiaire dans un premier temps.

Le Conseil accepte à l'unanimité la création de ce poste.

8-Etude/préparation des dossiers de demande de subvention liés au Plan de relance

Nous recevons de la Préfecture des éléments concernant le plan de relance, et les subventions dont nous pourrions bénéficier.

Les subventions sont axées sur la rénovation énergétique ; les dossiers doivent être remis dans un délai très court.

A ce jour, nous n'avons pas prévu de rénovation de nos bâtiments communaux, et ne souhaitons pas inscrire de lourdes sommes dans ce domaine dans notre budget.

Par conséquent nous ne constituerons pas de dossier pour la rénovation énergétique.

9- Questions diverses

- La mise en place des espaces verts de la rue principale continue. Des poteaux en bois sont actuellement mis en place afin d'éviter les véhicules sur ces espaces. Les plantations reprendront dans un délai de 2 mois.
- Réfection de la raquette de l'impasse du stade qui est en très mauvais état va faire l'objet d'une réfection très rapidement.
- L'entrée du parking du tennis fera également l'objet de travaux de réfection (un busage est à refaire).
- Les travaux de réfection du trottoir de la pharmacie seront réalisés début février.

- Un chiffrage des projets en matière de voirie a lieu pour monter le budget 2021.
- Le chemin des écoliers bénéficie également de travaux (réfection d'un grillage) qui permettront sa réouverture.
- Loïc Moreau évoque le très mauvais état de la route qui va à Luché. Pour le moment les travaux ne seront pas faits en raison des travaux qui vont débiter pour le giratoire de la RD115. De ce fait il conviendra de limiter l'accès de cette route aux tracteurs afin d'éviter une grosse circulation non souhaitée pendant cette période de déviation.
- Nadège Filhon évoque le chemin de gâtinelle. Il conviendrait de refaire le revêtement et de tailler la haie.
- Un élagage sera fait au Marais.
- Logements sociaux : 6 seront construits dans le lotissement du Carrousel.
- Florence Germon évoque le changement de bureau de l'association TISS'AGES.
- Alain Fontanaud présente la carte de vœux réalisée à destination des concitoyens. La distribution sera faite par les Conseillers le weekend à venir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10

Marjorie DUPÉ

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a vertical stroke, resembling a stylized 'M' or 'D'.